

## Etudes Supérieures et insertion professionnelle : témoignages

Comment les jeunes adultes sourds rentrent-ils dans le monde du travail? I. Prang est allée recueillir pour "Connaissances Surdités" les témoignages de jeunes adultes réalisant actuellement des études supérieures : quelles sont leurs motivations et leurs ambitions professionnelles ultérieures? Quels écueils rencontrent-ils et comment y font-ils face? Dans un deuxième volet consacré à l'insertion professionnelle, nous donnerons la parole à ceux qui sont en activité.

Nous nous intéresserons ensuite à un autre type de parcours : celui de la formation professionnelle intervenant avant le bac, avec, toujours, des témoignages d'adolescents et de jeunes adultes sourds sur leurs orientations, leurs difficultés et leurs perspectives.

**D**e plus en plus de sourds peuvent poursuivre des études supérieures.

Ces étudiants arrivent d'établissements secondaires publics ou privés, ils ont bénéficié d'une intégration soutenue : suivi orthophonique, soutien scolaire pour certains, codeur LPC en classe pour d'autres. Ces aides attribuées dans le cadre d'un projet d'intégration scolaire varient de 1 heure à 7 heures par semaine selon les besoins de chacun.

D'autres étudiants viennent de structures spécialisées réservées aux lycéens sourds. Il faut noter que certains établissements travaillent en coéducation avec le circuit ordinaire en combinant les avantages de l'intégration et du circuit spécialisé. Certaines filières permettent d'étaler sur 4 ans les années lycées.

Ces futurs étudiants cherchent avant tout la réussite au Baccalauréat : comme pour tous les élèves c'est la passerelle obligée vers les études supérieures.

L'enseignement supérieur ne peut être suivi qu'en intégration. Quelques structures offrent cependant des possibilités de préparation à des BTS ou DUT (se référer au guide ONISEP collection réadaptation, Jeunes déficients auditifs).

Une fois le Bac en poche, quelles sont les filières qui s'ouvrent à eux?

L'université avec les filières courtes (IUT) et longues (LMD), les écoles, les classes préparatoires. Selon le Baccalauréat choisi - le plus souvent S ou ES pour les bacs généraux ou bien un Bac technologique (STI, STL, STT, SMS, STAE), ces bacheliers peuvent accéder à toutes les structures proposées, sur dossier comme pour les autres candidats.

Quelles aides leur sont apportées?

Aujourd'hui, de nombreuses universités sont équipées d'un pôle Handicap avec lequel les étudiants prennent contact pour connaître les dispositions particulières mises en place.

Des services d'aide à l'intégration permettent aux élèves de suivre leurs études en apportant une assistance technique et humaine (interprète, preneur de note, tutorat...). Ils peuvent intervenir dans le public comme dans le privé, et sont gérés par des organismes comme :

- › A.R.I.S Association Régionale pour l'Intégration des Sourds,
- › A.L.P.C Association pour la promotion et le développement du Langage Parlé Complété
- › S.E.R.A.C Sourds Entendants Recherche Action Communication.

Les associations régionales sont nombreuses, cette liste n'est pas exhaustive mais ce sont les services les plus cités par les étudiants eux-mêmes.

A travers le témoignage de quelques jeunes, on pourra constater qu'ils choisissent des filières très variées. Toutes les formations qui correspondent à un projet individuel sont possibles. Pour certains c'est une continuité, pour d'autres c'est un changement radical... Ils viennent de filières secondaires diverses, tous ont bénéficié des séances d'orthophonie jusqu'à la Terminale.

A chacun la même question a été posée. Voici leurs témoignages... §

‡ ARIS 90 rue Barrault 75013 Paris  
Tél. Mnt. 01 45 65 13 45

‡ ALPC 21, rue des Quatre-Frères-Peignot 75015 Paris  
Tél. 01 45 79 14 04 / Fax. 01 45 78 96 14  
@ : [contact@alpc.asso.fr](mailto:contact@alpc.asso.fr) / Site : [www.alpc.asso.fr](http://www.alpc.asso.fr)

‡ SERAC 64, rue de Rome 75008 Paris  
Tél. Mnt. 01 45 22 72 88 / Fax. 01 45 22 77 37

*Qu'est ce qui vous a le plus frappé dans le passage lycée-études supérieures?*

*Sophie est sourde profonde congénitale, elle porte un implant cochléaire. Elle a suivi ses études secondaires dans un lycée spécialisé pour jeunes déficients auditifs, elle a obtenu un baccalauréat général ES. Actuellement, elle est en 1<sup>ère</sup> année d'histoire à l'Université.*

Pour moi il y a des changements positifs : d'abord, j'ai bien aimé la communication avec les entendants, cela change du monde des sourds. Et puis il y a moins de pression en cours et plus de facilités de faire plein de choses à la fois. J'ai beaucoup de chance d'avoir des camarades qui veulent bien m'aider pour les cours.

Il y a aussi quelques points négatifs : il faut tout faire seule et on n'a pas d'aide de la part des profs, c'est difficile car le système qui aide les sourds n'est pas totalement efficace, chacun pense pour soi, donc difficile d'avoir toutes les informations.

*Cécile a passé un Bac général S, elle est en 1<sup>ère</sup> année de BTS à l'Ecole Nationale de Physiques Chimie. Elle a une surdité profonde congénitale évolutive, et a un implant cochléaire depuis 4 ans. Elle a suivi ses études secondaires en intégration soutenue (preneur de note) avec le soutien d'un SSEFIS.*

Le plus grand changement entre le lycée et les études supérieures que j'ai connu vient du fait que j'ai été déstabilisée au début, les cours me paraissent plus longs car les profs parlent beaucoup alors je m'ennuie beaucoup en cours (pas en TP).

Mes études me plaisent mais me fatiguent beaucoup, je dirais que

l'implant m'a beaucoup aidée et m'a changé beaucoup en moi ainsi que mes relations avec les autres. L'implant est un vrai plus pour moi mais je suis très fatiguée à la fin de la journée et lorsque les profs parlent beaucoup, ça me fatigue aussi. Mais je préfère avoir l'implant que de presque rien entendre.

*Alexis a suivi des études secondaires au Lycée Estienne section arts appliqués, puis il a poursuivi pendant 2 ans la filière métiers d'arts après l'obtention du bac technologique. Il a une surdité profonde acquise vers l'âge de 3 ans. Il porte un implant depuis l'âge de 14 ans.*

Ce qui m'a surtout frappé c'est le passage d'une classe de 30 élèves à celle de 15 élèves, sinon rien de particulier, puisque le lycée et l'école sont dans la même enseigne (Ecole Estienne) avec presque les mêmes profs qu'au lycée. La camaraderie et les profs qui me connaissaient bien m'ont beaucoup aidé (par exemple, parler lentement, me donner des papiers détaillés).

Sinon, quand je suis passé aux arts déco pour un diplôme supérieur, ce qui m'a le plus frappé c'est l'absence de contacts (on n'était pas nombreux non plus en classe) et le fait que tu dois te débrouiller tout seul pour avoir ce que tu veux, même avec les profs (3 ans aux arts déco).

*Madeleine a une surdité évolutive profonde congénitale, elle a suivi ses études secondaires en intégration avec le soutien d'un SSEFIS. Après son Bac ES, elle a suivi des études d'art dans une école privée pour obtenir un BTS Design d'Espace. Ensuite Madeleine a changé de filière. Elle est actuellement en licence professionnelle parfums arômes à l'Université.*

Dans une petite école d'arts de 15 élèves dans ma classe, je portais seulement mon appareil HF et je disposais de tiers temps. Pour les problèmes concernant les cours, je voyais directement avec le professeur ou bien j'étais aidée par les autres étudiants. En effet, dans une petite structure, il est facile d'avoir de bons contacts et les professeurs sont en général compréhensifs lorsqu'on va les voir.

Mais j'ai eu des problèmes avec un professeur qui "oubliait" de mettre l'appareil entre deux entrevues individuelles de projet lorsqu'elle donnait des informations ou discutait d'un sujet qui pouvait intéresser tout le monde (et donc moi). Cela m'irritait à chaque fois de lui demander de le mettre (car porter l'appareil pendant les cinq heures de cours était long et lourd, et les projets individuels ne me concernaient pas toujours...). Mais cela était-il normal que les étudiants demandent eux-mêmes au professeur de le porter? Surtout que le professeur l'oubliait quasi chaque fois...

Concernant les sciences, après une petite classe, je me suis retrouvée dans un grand amphi de 500 élèves. Tout à fait impersonnel! J'ai donc vite appelé au secours une association aidant les étudiants en situation de handicap qui me permet ainsi de disposer en plus de tiers-temps, de preneurs de note et de soutien pédagogique. Je peux ainsi selon un budget déterminé par le GRAPHES (association du Languedoc Roussillon) disposer de 6 heures de soutien par semaine (réparti selon les matières) et de prise de notes personnelles (intervenant de l'extérieur venant pour mes heures de cours). Certains professeurs avaient le cours sur des supports visuels qui m'aidaient beaucoup dans la visualisation du sujet expliqué. (vidéo projection, retro projection).

Le problème que je rencontrais était surtout en heures de TD où je n'avais pas de preneur de notes, et donc pas les explications du professeur concernant l'exercice en cours. J'avais beaucoup de difficultés et on me disait à GRAPHES que je ne pouvais pas avoir d'aide en TD (travail personnel...).

Mais j'en ai redemandé plusieurs fois, et maintenant, j'y ai droit, on a compris qu'il était important que j'en ai, et que ce n'était pas noté. En TP aussi il serait important de disposer de quelqu'un pour moi, d'une personne extérieure qui pourrait me réexpliquer les indications du professeur. En effet, celui-ci ne peut pas passer trop de temps seulement pour moi, et mon binôme se doit d'avancer le TP pour finir la manipulation et ainsi déterminer le compte-rendu! Même si j'ai de la chance d'avoir un binôme très patient et très compréhensif, je ne peux lui demander de tout me réexpliquer, il n'est pas professeur non plus!

En deuxième année de licence, je me suis spécialisée dans l'orientation professionnelle Parfum Arôme et Cosmétiques, nous sommes donc un petit effectif, et l'équipe pédagogique est très dynamique et très compréhensive vis à vis de mon handicap. En effet, l'année dernière, j'ai eu à plusieurs reprises des problèmes au niveau des examens, mais cette fois-ci, alarmés et sachant que j'étais (entre 500 et 17, c'est plus facile de reconnaître les étudiants...), ils ont donc pris soin de me répéter les indications données au cours de l'examen. Cette année aussi, je donne à nouveau mon appareil HF aux professeurs, j'ai en plus des preneurs de notes, et ça se passe beaucoup mieux. Les professeurs me proposent leur cours si besoin, et sont réceptifs à mes questions.

Je me rends compte au final qu'il est bien plus simple de suivre des études dans une petite structure que dans un grand groupe plus disparate et anonyme. Que l'étudiant handicapé ne parvient à suivre des études que dans sa motivation, et qu'il a besoin de professionnels pour être suivi dans les meilleures conditions possibles autant pendant l'enseignement qu'après l'enseignement avec un suivi pédagogique reprenant le cours suivi.

*Vanessa est sourde profonde congénitale, elle a suivi sa scolarité secondaire en intégration dans un lycée privé avec une séance d'orthophonie par semaine. Après un Bac ES, elle est entrée en classe préparatoire. Vanessa est diplômée des Hautes Etudes Commerciales.*

Le passage du lycée aux études supérieures a été un nouveau cap à franchir.

De la terminale à la classe préparatoire littéraire (Hypokhâgne), cela s'est traduit par une augmentation de la charge de travail et des efforts plus que soutenus pour suivre les cours dictés à une vitesse supérieure. Je dirais que les difficultés que je pouvais rencontrer au lycée (suivre les cours, prendre les notes, et sans compter la fatigue engendrée, ce qui faisait que je travaillais peu après les cours) se sont accrues voire démultipliées.

Au regard de la Khâgne, avec la pression des concours et des professeurs combinée avec la compétition féroce entre les élèves, le lycée me paraissait être une merveilleuse aventure.

Parfois, j'ai eu à faire face à des incompréhensions sur la nature de mon handicap: plus je montais en "grade", moins les professeurs ou autres pouvaient concevoir que

j'étais sourde, au mieux, pour eux, j'avais un "petit" problème d'audition.

Pour conclure, je dirai que notre désavantage ne réside pas tant dans notre handicap mais dans notre "fatigabilité", à faire plus d'efforts que les autres pour suivre, on se fatigue aussi plus vite, on sollicite deux fois plus d'énergie que la normale pour un résultat équivalent.

Alors comment fait-on pour faire aussi bien voire mieux que les autres et se différencier de façon purement positive et avantageuse? C'est la vraie question.

*Etienne est en 4<sup>ème</sup> année de l'E.N.S département mathématiques. Il a une surdité profonde, et a suivi toute sa scolarité en intégration soutenue, avec codeur LPC. Il a bénéficié d'un implant cochléaire à l'âge de 18 ans.*

Ce qui m'avait le plus frappé lors du passage lycée-prépa, ce n'était pas l'absence de codeuses (c'était déjà réduit à la portion congrue, seulement les matières littéraires, en Terminale) mais le changement de rythme. Et puis, c'était un autre univers.

Au lycée, je rentrais le soir à la maison et j'oubliais les études. Ce n'était plus le cas en prépa, j'étais interne. C'était prépa jour et nuit. C'était très stressant mais aussi très protecteur, on était dans une bulle.

Pour le choix des études, en Terminale, j'étais plus attiré par médecine ou khâgne. Bref, le plus difficile pour quelqu'un comme moi.

La prépa était la voie classique dans mon milieu. Dans ma famille paternelle tous ont fait soit l'X ou centrale (ou médecine). J'ai opté pour la prépa un peu par inertie. §

*Qu'est-ce qui t-a le plus frappé dans le passage lycée-1<sup>ère</sup> année?*

*Céline est en dernière année de DESS de démographie. Elle a bien voulu refaire pour nous le parcours complet de ses années d'étudiante. Sa surdité est profonde acquise à l'âge de 3 ans. Elle a suivi une scolarité en intégration en Collège et lycée public avec le soutien d'un SSEFIS. Elle a obtenu un baccalauréat S.*

Les études supérieures se différencient nettement des études dans le secondaire où l'encadrement est maximal puisqu'il existe une certaine implication des professeurs ainsi que des proviseurs, par le biais des orthophonistes qui interviennent en donnant des éléments d'explication sur le phénomène de la surdité, sur le comportement à avoir face à l'élève sourd.

Mais l'enseignement supérieur est une étape à franchir au niveau de la débrouillardise. L'orthophoniste n'est plus là pour présenter l'élève et expliciter le problème du handicap. C'est donc à l'étudiant sourd de faire les démarches, aller voir le professeur, expliquer le problème du handicap, proposer des solutions (qui ne seront pas toujours acceptées par le corps enseignant).

*Comment as-tu choisi tes études?*

La première réaction: pas d'école préparatoire, le rythme est trop soutenu. Donc élimination par choix personnel. Ensuite entre une école et l'université, les préférences oscillaient. Bon nombre de personnes m'ont déconseillé la fac parce que c'est grand, impersonnel et aucune chance de réussite. Alors pour moi, future étudiante sourde, c'est strictement impossible de réussir, selon eux.

Qu'à cela ne tienne, la fac sera mon avenir: liberté d'horaire, liberté d'assister en cours ou non. En un mot, responsabilisation, fini la période du lycée où les absences devaient être justifiées.

Je me suis inscrite en Deug MASS (mathématiques appliquées aux sciences sociales). Une visite médicale est obligatoire au vu de ma condition d'handicapée. *Check up* rapide, mais surtout, discussion pour savoir quels sont les besoins probables dont je pourrais avoir besoin. Après mûres réflexions, l'accès à la photocopieuse gratuitement serait un plus, histoire de récupérer les cours des autres élèves et constituer mon propre cours. Et le tiers temps bien sûr.

*De quelles aides as-tu bénéficié?*

Les cours en eux-mêmes ne me posent pas de problèmes. J'assiste aux cours magistraux, au début, je souhaitais prendre moi-même mes notes mais devant la rapidité d'élocution des professeurs, j'ai vite laissé tomber.

Pour, en fin de compte, me mettre à côté d'une personne que j'estime être bon preneur de note. Et récupérer deux autres cours, histoire de compléter ce que j'aurais pu manquer et que le voisin sur qui j'avais copié le cours aurait omis pour diverses raisons.

Mais cette manière de faire a un inconvénient majeur: il me faut beaucoup d'heures de travail pour reconstituer un seul cours convenablement...

Lors des travaux dirigés, le premier cours se passait en observation du comportement du professeur, sans que celui-ci connaisse ma surdité. A la fin dudit cours, j'allais me présenter pour expliquer ma surdité, noter quelques comportements à tenter d'éviter comme "*ne pas parler devant le tableau*", "*ne pas se*

*promener partout dans la salle*". J'ajustais mon explication en fonction de ce que j'avais remarqué lors du TD. D'une certaine manière, tous les professeurs étaient attentifs à mes remarques et je les ai trouvés extrêmement sensibles par rapport à ce qu'on m'avait fait remarquer: les professeurs ne sont pas vigilants, limite je-m'en-foutisme. Ce n'est absolument pas ce que j'ai observé.

Néanmoins, ce cursus de MASS ne m'a pas plu et donc au deuxième semestre, j'ai changé mon orientation pour aller en Sociologie. Donc, la fac m'avait plu et j'y avais trouvé mes marques sans trop m'inquiéter de savoir si j'arrivais à suivre ou si c'était vraiment difficile pour moi. Le principal étant que je m'y plaisais et que ce mode de fonctionnement me convenait.

C'est ainsi que j'ai passé mon DEUG de sociologie, ma licence, ma maîtrise et me voilà en DESS de Démographie.

Je n'ai pas été aidée, je me mettais juste à côté d'un étudiant qui prenait bien (à mon goût) les notes et je recopiais sans jamais regarder le prof parler. En TD, j'étais un peu plus attentive au cours, avec pour seul recours la lecture labiale et un coup d'œil jeté sur la copie voisine pour m'assurer que j'avais bien compris le fil du cours. A chaque rentrée, une visite médicale pour demander l'accès à la photocopieuse gratuitement et le tiers temps.

Je dois dire qu'en réalité je n'ai strictement rien photocopié pendant mes 5 années à la fac! Et le tiers-temps, plus je montais en grade, moins je l'utilisais. Une fois, en licence, lors de la visite médicale, j'avais demandé à avoir l'accès aux cours des profs. Car pendant ces deux premières années en DEUG, j'avais remarqué que certains professeurs ne faisaient que lire leurs cours. Donc y accéder aurait pu

m'aider à avoir des notes plus complètes.

Donc en Licence, j'ai été voir une professeur qui lisait son cours en amphi. Je lui ai donc expliqué ma surdité, le fait qu'elle lisait son cours et que ça m'aiderait si elle voulait bien me photocopier ses cours. Et, stupeur, tout a dégénéré. La prof qui me crie dessus en disant que c'est inadmissible de demander pareille chose et que non, absolument non elle ne voudrait JAMAIS photocopier ses cours. A vrai dire, je n'ai pas compris son comportement et dans l'amphi, tous les étudiants écoutaient avec attention son énervement disproportionné selon eux... Je l'ai donc laissée là avec son non (elle a bien le droit de me refuser ses cours, je n'allais pas insister!) et quelques étudiants m'ont fait part de leur mécontentement parce qu'un comportement pareil c'est impensable, surtout par rapport à moi. Je ne voulais pas en faire tout un plat et j'ai juste répondu qu'elle avait le droit de me refuser ses cours.

Mais je n'étais pas au bout de mes peines. Un peu plus tard dans la journée, en TD, une secrétaire de l'administration vient et me demande. Bon... Je sors en plein cours voir un peu ce qui m'attend. Et en fait, la secrétaire souhaitait juste savoir ce qui s'était passé car apparemment ladite prof avait pesté contre mon insolence... Va pour! Donc j'ai recommencé à expliquer ma surdité, expliquer que la prof lisait son cours, et que comme j'avais du mal à la suivre, suite à une élocution plus que rapide, j'étais aller demander s'il était possible de récupérer ses cours. La secrétaire m'a juste demandé de faire plus attention la prochaine fois, d'y aller moins franco parce que certains professeurs étaient très susceptibles...

J'ai donc retenté ma chance devant deux autres professeurs. L'une m'a carrément photocopié son cours et j'ai donc pu suivre sans souci.

L'autre m'a répondu gentiment par la négative en m'expliquant que son cours changeait tout le temps et qu'en plus, c'est personnel parce que c'est elle qui a créé son cours et la peur que tout le monde y accède ne lui plaît pas. Avec cette réponse, j'ai pu comprendre plus ou moins la réaction disproportionnée de la première professeur approchée.

Le tiers-temps ne m'a pas servi à grand chose. Depuis la maîtrise, je ne suis plus allée à la visite médicale et n'ai plus demandé aucun aménagement (que ce soit les photocopies ou le tiers-temps). Et je suis passée sans aucun souci, avec à chaque fois des mentions assez bien.

Comme je suis restée dans la même université cinq années durant, les professeurs ont fini par m'assimiler et à faire attention, parfois, à parler le plus possible en face de moi. Les étudiants, quand ils avaient des exposés, me passaient parfois le double de leurs notes pour que je suive.

La fac, c'est vraiment un univers où il faut savoir se débrouiller sans pour autant passer systématiquement par le pôle handicap. Pour ma part, il ne m'a servi à rien parce que j'ai la mauvaise manie de vouloir toujours y arriver par moi-même. Mais ce n'est pas le cas de tous.

Par contre, la seule chose qu'il faudrait améliorer ce serait l'avancée des nouvelles technologies et en particulier les programmes de reconnaissance vocales qui aideraient à transcrire le message oral par écrit sur un ordinateur.

A défaut, la mise en place de vélotypie serait un plus. Ou alors peut être la mise à disposition de secrétaire qui maîtrisent la sténographie, histoire de prendre la totalité du cours et de le taper ensuite à l'ordinateur pour enfin, le transmettre à l'étudiant.

J'insiste vraiment sur cette notion d'intégralité car il suffit de passer à côté d'un petit paragraphe pour qu'en partiel, cela tombe dessus et me mette en transe parce que je n'ai jamais vu ce passage!

Il faut donc tout de même penser que tout n'est pas écrit, c'est pourquoi le fait de mettre en place un accès intégral au cours, notamment à la fac, pourrait être un plus. En particulier pour ceux qui ne signent pas et ne codent pas.

Donc à défaut, pour notre génération, mettre en place des secrétaires qui sténographient pourrait être un plus. Mais qu'en est-il au niveau des honoraires?

Et pour les générations futures, continuer à titiller l'ordinateur pour qu'il reconnaisse la voix d'un grand nombre de personne et retranscrive le message oral! §

## Conclusion

On peut constater aujourd'hui que l'information circule mieux grâce entre autres à Internet, que les portes des études supérieures s'ouvrent de plus en plus. Les services qui apportent des aides techniques et humaines sont régulièrement sollicités.

Néanmoins, chaque étudiant doit être motivé pour y arriver et doit toujours convaincre à la fois de ses compétences et de l'utilité des aides auxquelles il a droit. Avec beaucoup d'énergie, ils ont mené à bien leur projet.

Tous nous donnent une belle leçon de volonté, de persévérance et d'optimisme.

Pour cela, la diffusion des témoignages des intéressés eux-mêmes est la meilleure façon d'améliorer les conditions d'accès aux études supérieures, de faire pression sur les pouvoirs publics et de rassurer les futurs étudiants sourds. §